



Déclaration liminaire Formation spécialisée CSAL DIPA du 26 Mars 2024

Madame la Présidente,

Après 10 milliards de coupe budgétaire déjà prévus pour 2024, notre ministre délégué aux comptes publics, a annoncé une accélération des économies sur le budget de l'an prochain. Les économies à réaliser sur les budgets de l'Etat et de la Sécurité sociale devront atteindre « au moins 20 milliards d'euros » en 2025. Cette annonce n'est pas de bonne augure, tant les fonctionnaires que nous sommes savent à quel point l'austérité budgétaire va de pair avec une diminution des services publics. Alors que d'année en année nous subissons réforme sur réforme, disparition de bureaux, de brigades, de missions, pertes d'effectifs, coupes dans nos moyens...

Le budget est donc bien le nerf de la guerre, et la formation spécialisée réunie ce jour a pour principal objectif de valider les dépenses relatives à l'hygiène, à la sécurité, à la formation, et aux conditions de travail des agents de la DIPA. Depuis la mise en place de la formation spécialisée la CGT vous a toujours dit, Madame la Présidente, qu'elle serait attentive au fait que les dépenses engagées correspondent bien au cadre de la FS. Force est de constater que certaines dépenses proposées n'y entrent pas, comme par exemple, l'achat de cafetières expresso ou encore de tableaux décoratifs. Ces types de dépenses peuvent largement être financées par le FACVA (Fonds à l'Amélioration du Cadre de Vie des Agents).

La CGT rappelle également que la note d'orientations ministérielle Santé, sécurité et conditions de travail 2024 sert à guider notre action collective en faveur de l'amélioration des conditions de travail. A ce titre, le développement de la culture de prévention des risques professionnels par une politique de formation et d'information fait partie des orientations ministérielles prioritaires pour l'année 2024. Nous aurions donc aimé avoir un point budgétaire concernant les formations en matière de santé et sécurité au travail, point absent des documents de travail alors que le budget de la FS sert à financer ces formations. Il serait opportun de développer des formations pour prévenir au mieux les risques psycho sociaux qui sont un risque élevé dans notre interrégion. On peut ainsi penser à des formations de sensibilisation aux RPS, de prévention du burn out ou encore de prévention du harcèlement moral ou sexuel.

Enfin, dans une perspective d'anticipation des dépenses, la CGT rappelle également que la prévention des risques professionnels liés au changement climatique, notamment lors de la survenue de vagues de chaleur ou de canicule fait partie des axes d'actions 2024. Ainsi un recensement des besoins des services en ventilateurs ou rafraîchisseurs d'air nous apparaît opportun afin d'être prêts pour l'été et ne pas se retrouver, comme l'année dernière, avec une livraison de ventilateurs à la fin du mois d'octobre...

Nous n'oublions pas non plus que 2024 est l'année des jeux olympiques, et qu'à ce titre, un point sur la sécurisation des postes de détaxe semble légitime afin que nos collègues puissent travailler dans les meilleures conditions de sécurité possibles. Si des dépenses sont à envisager dans cet axe de sécurisation, il ne faut pas hésiter.